

ration qu'il grandit, d'apprendre la sténographie. Aux parents de profiter de l'occasion que leur offre le STÉNOGRAPHE CANADIEN de faire apprendre cette écriture rapide à leurs enfants.

C'est aux maîtres de l'enseignement, surtout, aux professeurs, aux directeurs des maisons d'éducation, que s'impose le devoir d'inclure dans le programme des études classiques ou commerciales un art, une science qui est destinée à rendre au commerce et à l'industrie les mêmes grands services que tous les autres.

On peut voir, par ce numéro spécial du journal, ce que nous faisons pour répandre la sténographie. Il contient des articles des meilleurs experts sur l'art abrégé, sa nécessité et sa facilité.

Au sujet de la facilité, le système-Duploye la garantit à tout le monde, mais nous rappellerons encore aux maîtres que, comme la grammaire, comme la musique, la sténographie s'apprendra sans efforts pour l'élève, si on l'enseigne comme les autres matières: par degrés. Nous l'érons aussi remarquer que la méthode n'est pas parfaite, qui consiste à n'enseigner la sténographie que dans les classes supérieures. Les signes abrégés doivent être appris à l'élève aussitôt qu'il sait épeler et écrire les sons, et on doit diviser le cours en proportion du nombre des classes de chaque école ou collège. Et ce système offre tant de facilité pour apprendre, qu'on peut diviser le cours de manière à ce que l'élève sache assez de sténographie, quand il monte d'une classe ou d'un cours à l'autre, pour apprendre de plus en plus rapidement.

Comme on le voit aussi, nous commençons un cours de sténographie, que nous continuerons et dont tous ceux qui ne savent pas la sténographie, professeurs comme élèves, devront grandement profiter.

Bref, nous demandons à tous ceux qui ont charge de l'enfance et de la jeunesse de nous aider à propager la sténographie. Quand on aura répandu partout la sténographie-Duploye, il restera à décider un grand point: l'adoption, pour le Canada, d'une sténographie composée des mêmes signes pour le français et l'anglais. Le système Duploye-Sloan est là tout prêt.

Nous avons encore à tout temps devant nous, il est vrai; nous devons procéder graduellement, mais commençons.

Suivons le progrès!

## Avenir et Avantages de la Sténographie

Comme l'indique son nom, la sténographie est une écriture qui permet d'abréger l'écriture ordinaire au moyen de signes conventionnels. De cette définition découle son objet. Faciliter l'acquisition de l'instruction ordinaire et le travail intellectuel.

Il existe plusieurs systèmes de sténographie, mais, comme en toutes choses, il en est qui valent mieux que les autres; or, parmi ces systèmes, le plus accessible à tous, est, sans contredit, le système Duploye.

La sténographie Duploye ne compte que vingt-neuf signes, appliqués tous au génie de la langue. L'élève de l'école primaire peut aussi bien l'apprendre que le lycéen, le pauvre aussi bien que le riche; c'est donc une écriture essentiellement démocratique.

Voyons maintenant quels sont les avantages de la sténographie.

La sténographie est utile à tous. À l'écolier, au négociant, à l'industriel, au magistrat, etc.

Pour un jeune homme studieux, aimant le travail, l'écriture abrégée est d'une très grande

utilité. Elle lui permettra de s'instruire plus rapidement et sans frais. Il consignera sur le papier les leçons de ses professeurs, les explications qui lui sont données. S'il assiste à une conférence intéressante, il pourra la reproduire et, dans ses loisirs, la relire et même l'analyser. Ces exercices lui seront d'une grande utilité et l'initieront à la rédaction. Puisque nous parlons de rédaction, nous pouvons nous y arrêter et voir encore l'utilité de la sténographie pour ce genre de travail. Un élève, tout plein du sujet qui lui est donné à traiter, attend avec impatience que la première idée soit écrite: mais l'écriture ordinaire est lente, trop lente pour lui. Cette lenteur l'arrête et..... l'idée est disparue à jamais. Avec la sténographie, cet incon vénient n'est plus; à mesure que les idées sont écloses dans son cerveau, il les reproduit et sa main suit, sans être gênée, l'élan de sa pensée.

Si la sténographie est utile à l'élève, elle ne l'est pas moins au maître. En tête des services qu'elle rend à celui-ci, nous signalerons le plus incontestable et le plus précieux: l'enseignement de l'orthographe. Quand le maître donne une dictée orale, l'élève ne peut saisir les sons qu'en passant; avec la sténographie, tous les sons sont immobilisés sur le papier. Ils restent donc sous les yeux de l'élève au tant qu'il est nécessaire. La dictée ordinaire exige au moins vingt minutes par division: la dictée sténographique est faite par la simple indication du texte à traduire. Maintenant, quelle fatigue pour le maître de faire une dictée orale; à l'aide de l'art abrégé, il n'en a aucune. La sténographie donne aux élèves la prononciation admise et corrige celles qui laissent à désirer. Voilà, en quelques mots, les avantages que la sténographie procure à l'école. Dans l'enseignement de l'orthographe. Une fois sorti de l'école, parfois le jeune homme oublie vite ce qu'il a appris. Sans maître, il peut toujours continuer l'étude de l'orthographe, et cela au moyen de la sténographie. Muni d'un livre de dictées sténographiques, il transcrit son contenu en écriture ordinaire. Afin de vérifier son travail, il le compare au corrigé. De cette façon, son orthographe ne sera jamais fautive. Nous disons donc hautement que la sténographie est utile et même nécessaire à l'étude approfondie de l'orthographe.

Dans les grandes maisons de commerce, et même dans les plus petites, le négociant à de la correspondance à faire qui parfois, par sa longueur, devient très ennuyeuse. En quelques minutes — au moyen de la sténographie — il dicte à un secrétaire sténographe la réponse à la plus volumineuse correspondance. Son temps est ainsi doublé, triplé, quadruplé.

Pour les hommes de loi, les avocats, les magistrats, les officiers ministériels, la sténographie a encore ses applications. L'avocat y trouve toute facilité pour saisir au vol les paroles d'un témoin, pour consigner sur le papier les développements propres à être refusés d'un adversaire. Le juge voit sa tâche facilitée par cet art merveilleux et la rédaction des notes nécessaires pour qu'il puisse se prononcer se fait en un clin d'œil. L'officier ministériel, depuis le garde-champêtre jusqu'au sous-secrétaire d'Etat, a besoin de la sténographie. Tantôt, c'est un procès-verbal dont la rédaction est pressée; une autre fois, c'est un compte-rendu qu'il faut livrer. En un laps de temps relativement court, tout cela se fait au moyen de la sténographie.

Quel est le voyageur qui ne consigne ses impressions? Aucun. Avec la sténographie, il peut les écrire sur le champ, n'importe en quel lieu où il se trouve, soit en bateau, en diligence ou en wagon.